



Séance ordinaire
du 17 novembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le 17 novembre 2025, à 19 h 00, à la salle du conseil située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Madame Annie Chevalier	poste no 1
Madame Lucie Guérin	poste no 2
Madame Danièle Tremblay	poste no 3
Monsieur Guy Gauthier	poste no 4
Monsieur Benoit Desjardins	poste no 5
Monsieur Jacques Gagnon	poste no 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Allard.

Madame Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

1 **RÉSOLUTION 2025-11-173**
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté, il est proposé par Monsieur Jacques Gagnon d'ouvrir la séance ordinaire, il est 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2 **RÉSOLUTION 2025-11-174**
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Lucie Guérin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1.** Ouverture de la séance ordinaire
- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2025
- 4.** Information aux citoyens
 - 4.1. Maire
- 5.** **Administration et ressources humaines**
 - 5.1. Approbation de paiement des dépenses du mois d'octobre 2025
 - 5.2. Adoption du calendrier pour la tenue des séances ordinaires pour



Séance ordinaire
du 17 novembre 2025

l'année 2026

- 5.3. Date de présentation du budget pour l'année financière 2026
- 5.4. Comités- Nomination des membres du conseil
- 5.5. Renouvellement des contrats d'assurances pour l'année 2026
- 5.6. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
- 5.7. Motion de félicitations à l'équipe électorale

6. Période de questions

7. Sécurité publique

- 7.1 Confirmer l'embauche de Monsieur Maverick Leduc, pompier à temps partiel
- 7.2 Autorisation au procureur de la Cour Municipale de la MRC d'Antoine-Labelle à signer et autoriser les constats d'infraction en vertu de la réglementation sur les systèmes d'alarme émis pour et au nom de la Municipalité de L'Ascension

8. Travaux publics (voirie) et hygiène du milieu

- 8.1 Nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration de la RCER (régie de collecte environnementale de la Rouge)
- 8.2 Entériner l'achat d'un panneau afficheur de vitesse

9. Urbanisme, environnement et patrimoine

- 9.1 Renouvellement du partenariat pour la poursuite du programme de suivi de la qualité de l'eau à L'Ascension – organisme des bassins versants des Rivières Rouges, Petite Nation et Saumon (OBV – RPNS)

10. Loisirs, culture et vie communautaire

11. Correspondance

12. Période de questions

13. Levée de la séance



Séance ordinaire
du 17 novembre 2025

**3 RÉSOLUTION 2025-11-175
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 29 SEPTEMBRE 2025**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal, il est proposé par Madame Danièle Tremblay et résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2025, tel que présenté.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

4 INFORMATION AUX CITOYENS

4.1 Maire

**5.1 RÉSOLUTION 2025-11-176
APPROBATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES DU MOIS
D’OCTOBRE 2025**

Après examen des dépenses par le comité administration, il est proposé par Madame Danièle Tremblay et résolu d’approuver le paiement des comptes pour le mois d’octobre 2025, au montant de 420 833,27 \$.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

**5.2 RÉSOLUTION 2025-11-177
ADOPTION DU CALENDRIER POUR LA TENUE DES SÉANCES
ORDINAIRES POUR L’ANNÉE 2026**

CONSIDÉRANT que *l’article 148 du Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l’heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Annie Chevalier et résolu que le calendrier ci-après présenté, soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l’année 2026;

12 janvier	9 février
9 mars	13 avril
11 mai	8 juin
13 juillet	10 août
14 septembre	13 octobre
9 novembre	14 décembre

Les séances se tiendront le 2^e lundi de chaque mois, à l’exception de celle du mois d’octobre qui se tiendra le 2^e mardi;



Séance ordinaire
du 17 novembre 2025

Les séances débuteront à 19h et auront lieu à la salle du Conseil située au 58, rue de l’Hôtel-de-Ville (derrière la Bibliothèque Yves Meilleur).

Un avis public du contenu du présent calendrier sera publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.3

RÉSOLUTION 2025-11-178
DATE DE PRÉSENTATION DU BUDGET POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2026

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier et résolu que la séance extraordinaire pour l’adoption du budget pour l’année financière 2026 et du programme triennal d’immobilisations, ait lieu le lundi 19 janvier 2026 à 19h00, et se tienne à la salle du conseil située au 58, rue de l’Hôtel-de-Ville (derrière la Bibliothèque Yves Meilleur).

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.4

RÉSOLUTION 2025-11-179
COMITÉS - NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par Monsieur Benoit Desjardins et résolu de procéder aux nominations des membres du conseil comme suit :

Comités	Membres
Administration	
Administration : revenus, dépenses, chèques, incompressibles, comptes à recevoir	Danièle Tremblay, Annie Chevalier
Relations de travail	
Engagement des cadres, politiques de rémunération des cadres et des pompiers, convention collective, rémunération des élus, mesures disciplinaires et code d’éthique	Danièle Tremblay, Guy Gauthier
Sécurité publique	
Police, pompiers, premiers répondants, mesures d’urgence. Sécurité civile	Guy Gauthier, Jacques Gagnon
Voirie, Hygiène du milieu	
Voirie et transport routier, Gestion des matières résiduelles, écocentre, machinerie, bâtiments, comité consultatif des travaux	Guy Gauthier, Benoit Desjardins



Séance ordinaire
du 17 novembre 2025

publics, eau, égout	
Environnement	
Aires protégées, exploitation forestière, cours et plan d’eau, comité consultatif en environnement	Lucie Guérin, Jacques Gagnon
Urbanisme	
Règlementation, infractions, patrimoine, comité consultatif en urbanisme	Danièle Tremblay, Benoit Desjardins
Loisirs, culture et communications	
Activités et événements, bibliothèque, communications	Annie Chevalier, Benoit Desjardins
Communautaire	
Organismes et espaces communautaires, MADA, infrastructures récréatives, dons et commandites, supra-locaux	Danièle Tremblay, Lucie Guérin

Il est également résolu que Monsieur Guy Gauthier, représente la Municipalité de L’Ascension à la Régie de la Collecte Environnementale de la Rouge (RCER) et que son substitut soit le maire Jacques Allard;

QUE madame Danièle Tremblay, sera présidente du Comité consultatif en urbanisme (CCU);

QUE le maire Jacques Allard, représente la Municipalité de L’Ascension au Centre Environnemental de la Rouge (CER) et que son substitut soit Monsieur Guy Gauthier;

QUE le maire Jacques Allard, est nommé pour siéger au conseil de la MRC d’Antoine-Labelle et que son substitut soit Monsieur Guy Gauthier;

QU’EN l’absence du maire Jacques Allard, soit nommée Madame Danièle Tremblay pour agir comme pro-maire.

QU’UN comité de développement économique soit formé, lequel sera présidé par Monsieur Jean Falcon, citoyen.

QUE le maire Jacques Allard est d’office sur tous les comités.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES



Séance ordinaire
du 17 novembre 2025

**5.5 RÉSOLUTION 2025-11-180
RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCES POUR
L'ANNÉE 2026**

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier et résolu d'autoriser le renouvellement des contrats d'assurances avec FQM Assurances (Fonds d'assurance des municipalités du Québec), pour l'année 2026 au montant de 64 609,75 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

**5.6 RÉSOLUTION 2025-11-181
DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES
DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Il est proposé par Monsieur Jacques Gagnon et résolu d'accepter le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants : le maire, monsieur Jacques Allard, les conseillères, mesdames Annie Chevalier, Lucie Guérin et Danièle Tremblay et les conseillers, messieurs Guy Gauthier, Benoit Desjardins et Jacques Gagnon. Tel que requis, ce registre des déclarations sera acheminé au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.7 MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ÉQUIPE ÉLECTORALE

La Municipalité de L'Ascension tient à remercier chaleureusement la présidente d'élection, édition 2025, madame Linda Robert, de même que la secrétaire d'élection, madame Sarah-Ann Rivet et tout le personnel qui a accepté de travailler aux diverses étapes de ce processus.

Grâce à l'implication remarquable et à l'excellent travail de tous, tout cet exercice démocratique s'est déroulé de la meilleure façon possible.

Merci encore !

Jacques Allard
Maire

6 PÉRIODE DE QUESTIONS

**7.1 RÉSOLUTION 2025-11-182
CONFIRMER L'EMBAUCHE DE MONSIEUR MAVERICK LEDUC,
POMPIER À TEMPS PARTIEL**



Séance ordinaire
du 17 novembre 2025

CONSIDÉRANT qu'une période d'essai était prévue lors de l'embauche de monsieur Maverick Leduc, à titre de pompier à temps partiel, et que celle-ci est terminée (résolution 2024-10-229);

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jacques Gagnon et résolu de confirmer l'embauche de monsieur Maverick Leduc, à titre de pompier à temps partiel, et ce, à compter du 15 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

7.2

RÉSOLUTION 2025-11-183

AUTORISATION AU PROCUREUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE À SIGNER ET AUTORISER LES CONSTATS D'INFRACTION EN VERTU DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES SYSTÈMES D'ALARME ÉMIS POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'*Entente relative à la Cour Municipale de la MRC d'Antoine-Labelle*, La MRC doit mandater un procureur pour représenter les municipalités participantes, devant la Cour Municipale de la MRC d'Antoine-Labelle;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle, par sa résolution MRC-CC-16121-09-25, a mandaté Me Dany Chamard, avocat, pour agir à titre de procureur devant la Cour municipale;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser Me Dany Chamard à signer et autoriser les constats d'infraction émis pour et au nom de la Municipalité de L'Ascension, en vertu de sa réglementation sur les systèmes d'alarme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jacques Gagnon et résolu d'autoriser Me Dany Chamard à signer et autoriser les constats d'infraction émis relativement à la réglementation sur les systèmes d'alarme pour et au nom de la Municipalité de L'Ascension.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.1

RÉSOLUTION 2025-11-184

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RCER (Régie de collecte environnementale de la Rouge)

Il est proposé par Madame Danièle Tremblay et résolu de nommer Monsieur Guy Gauthier à titre de représentant pour la Municipalité de L'Ascension, au conseil d'administration de la RCER (Régie de collecte environnementale de la Rouge). Également, le maire est toujours d'office sur le conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES



Séance ordinaire
du 17 novembre 2025

8.2

**RÉSOLUTION 2025-11-185
ENTÉRINER L'ACHAT D'UN PANNEAU AFFICHEUR DE VITESSE**

CONSIDÉRANT que la vitesse à l'entrée du village n'est pas suffisamment respectée;

CONSIDÉRANT qu'une demande pour l'installation d'un panneau afficheur de vitesse a été faite auprès du Ministère des Transports et de la Mobilité durable;

CONSIDÉRANT que ledit ministère a accepté la demande, mais que celle-ci est aux frais de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Gauthier et résolu d'accepter la dépense de 3 400 \$, plus les taxes applicables pour l'achat d'un ensemble afficheur de vitesse auprès de la compagnie Traffic Innovation Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

9.1

**RÉSOLUTION 2025-11-186
RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT POUR LA POURSUITE
DU PROGRAMME DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU À
L'ASCENSION – ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES
RIVIÈRES ROUGE, PETITE NATION ET SAUMON (OBV – RPNS)**

Il est proposé par Monsieur Jacques Gagnon et résolu de renouveler le partenariat avec l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon pour l'année 2026 concernant la poursuite du Programme de suivi de la qualité de l'eau à L'Ascension, et ce, au coût de 2 564,60 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

11

CORRESPONDANCE

12

PÉRIODE DE QUESTIONS

13

**RÉSOLUTION 2025-11-187
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Benoit Desjardins et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

Jacques Allard,
Maire

Céline Chicoine,
Directrice générale et
Greffière-trésorière



Séance ordinaire
du 17 novembre 2025

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Céline Chicoine
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussigné, Jacques Allard, maire de la Municipalité de L'Ascension, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jacques Allard,
Maire